
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 26 AOUT 2023

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 23-01015 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de six (06) élèves professeurs Agrégés de l'Enseignement Secondaire option : Français, session 2023.

Ce sont :

PROFESSEURS AGRÉGÉS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE OPTION : FRANÇAIS (NIVEAU : MASTER)

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BAZAME EMILES	305156	B12543322	23/06/86
1°	BADINI MAHAMADI	327257	B11602254	14/10/91
3°	COMBARY BABILBILE MARTIN	249267	B14817092	30/01/83
3°	OUEDRAOGO SIDBEWENDIN	305485	B12632759	19/08/84
5°	NANA KALBI	87381	B10879875	31/12/82
5°	NADIE HAFOUO JEANNE MERCEDES	245385	B11776857	10/06/91
5°	ZERBO JUDITH	340766	B12290034	18/08/92
8°	NIKIEMA WENDINDA MARTINE	327219	B9631332	30/09/84
8°	TOE KIGUI YARO SERAPHIN	230131	B12700895	23/07/85
10°	KOAMA WENDKOUNI NORBERT	233849	B10238989	06/06/83
10°	NANA RASMATA	281752	B11329321	15/10/83
10°	TAGO CELESTIN	215257	B10371789	31/12/83

Arrêté la présente liste à 12 admissible(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général



Hamidou SAWADOGO

Officier de l'Ordre de l'Etat